



Comment faire pour récupérer mes enfants malgré un jugement

Par **vava**, le **16/04/2009** à **01:15**

Bonjour,

je me remet à vous en espérant avoir de bonne nouvelle voilà cela fait 1 an que je n'est pas vu mes enfants ; mon fils a 6 ans et ma fille 4 ans j'en est eu 2 avec cette personne et ma première union il m'a battu, séquestré etc...; il a été marié déjà etc.: mes enfants ont assisté à des scènes de violence etc; je suis partie pour sauver ma peau car j'allais mourir j'en pouvais plus me je suis partie en me disant qu'il allait me battre ^pour mes enfants les récupérer et la justice m'a tourné le dos à moi alors que c'est pas moi la méchante personne du punir bref je du en passer encore mes enfants souffrent et souffrent toujours nous sommes passés en jugement je eu droit à un week-end sur 2 et mardi ou mercredi soir et les vacances le seul souci se que depuis avril dernier que je n'est pas vu mes enfants ils manquent cela fait 1 an il me réclama à l'école la maîtresse la maîtresse parle au papa il ne veut rien savoir il me remet sur moi là je vais apprendre qu'il s'en occupe pas mon fils est en gros échec a besoin d'aide il l'aide alors qu'il ferait tout ce que je veux voir mes enfants et les récupérer avoir leur garde tout en sachant que j'ai eu posé je un appartement je vie en couple je 2 autres petites filles j'en ai vu d'ailleurs leur sœur quand elle a été petite voilà je me remet à vous pour m'aider merci à l'avance vite

Par **Upsilon**, le **16/04/2009** à **14:23**

Bonjour et bienvenue.

Essayez de formuler un peu mieux vos phrases dans la mesure du possible s'il vous plaît, les

bénévoles de ce site passent énormément de temps à répondre et un message comme le votre est très dur à lire. Merci d'avance.

Si votre ex compagnon ne respecte pas votre droit de visite, vous pouvez saisir un huissier pour faire constater ces manquements répétés puis saisir de nouveau le juge pour vous faire attribuer la garde.

Par **vava**, le **16/04/2009** à **14:59**

je m'en excuse de mon écriture voilà en clair je vous explique cela fait 1 an que je ne voit plus mes enfants mon seul recours pour avoir des nouvelles se sont l'école ou ils sont et encore je leur écrit je les est o tel etc:

je suis totalement perdu car la maîtresse vient tde m'apprendre qu'il ne fait pas le nécessaire pour eux à l'école mon fils qui a 6 ans a besoin d'aide c'est lui qui a été le plus atteint de cette violence verbale ou physique je suis téséparé je ne peux rien faire en plus comme je le droit juste de week end et du mardi et les vacances juste sa , et encore je ne les voit plus dutout je suis mal et eux osi on a besoin de moi de leur mère ;je sait pas quoi faire on n'a arrêté pas de médire que se moi qui est en tort ; pourtant je suis la j'aime mes enfants je suis posé et je n'attends que sa de les récupérer être avec nous et leurs petites sœurs voilà que puis je faire comme démarches ou autres pour avoir enfin justice merci à bientôt